



**Paroisse de
Montrouge**
Sainte-Joséphine-Bakhita

SE PRÉPARER À VIVRE LE SACREMENT DU PARDON

LA PAROLE DE DIEU

Un docteur de la Loi, posa une question à Jésus pour le mettre à l'épreuve : « Maître, dans la Loi, quel est le grand commandement ? » Jésus lui répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit. Voilà le grand, le premier commandement. Et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépend toute la Loi, ainsi que les Prophètes. » (Mt 22, 35-40)

Si l'un de vous a cent brebis et qu'il en perd une, n'abandonne-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour aller chercher celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve ? Quand il l'a retrouvée, il la prend sur ses épaules, tout joyeux, et, de retour chez lui, il rassemble ses amis et ses voisins pour leur dire : « Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis, celle qui était perdue ! » Je vous le dis : C'est ainsi qu'il y a de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion. (Lc 15, 4-7)

LES ACTES PRINCIPAUX DE LA CONFESSION

Examen de conscience, en attendant sa confession :

L'examen de conscience permet de ne pas en rester à une introspection sentimentale ou une analyse psychologique de ses défauts, mais nous amène à un vrai regret de ce qui, dans notre vie, va objectivement contre l'amour de Dieu, du prochain et de soi-même.

- Péchés commis contre Dieu : manque de prière, de pratique, injures, blasphèmes, refus de l'enseignement de l'Église...
- Péchés commis contre son prochain : critique, médisance, calomnie, mensonge, vol, mauvais exemple, manque de respect, de service, paresse, manque de charité...
- Péchés commis contre soi-même : orgueil, égoïsme, paresse, mauvais usage d'internet et des moyens de communication, gourmandise et abus d'alcool, de drogue, impureté...

Avec le prêtre, pendant la confession :

- Introduction : « Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché »
- L'aveu de ses fautes : précis, sincère et complet, sans « se raconter », ni « se justifier »
- Un mot du prêtre qui reçoit votre confession
- L'acte de contrition : la contrition est la souffrance du cœur qui regrette son péché et pleure son mal, non pas tant par crainte du châtiment, que par douleur d'avoir blessé l'Amour de Dieu.
- L'accomplissement de la pénitence donnée par le prêtre : prière, jeûne, aumône, petit sacrifice ou effort...

POINTS PRATIQUES

1. La confession est un sacrement que l'on peut recevoir au rythme de 4 à 6 semaines. Une confession trop fréquente engendre scrupules et inquiétude.
2. Pour permettre au plus grand nombre de personnes de pouvoir se confesser, être clair, succinct, sans s'épancher : le spirituel n'est pas le psychologique !
3. La durée d'une confession normale est d'environ 5 à 10 minutes. Bien respecter l'ordre de la file d'attente. « *Patience fait plus que force ni que rage* ». L'attente est le temps que Dieu vous donne pour préparer votre confession.

HORAIRES

- Jeudi, vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h en l'église St-Jacques-Le-Majeur, 39 rue Gabriel Péri (hors vacances scolaires)
- Journée de Sacrement du Pardon : Jeudi 15 décembre 2022 de 12h à 22h en l'église St-Jacques-Le-Majeur
- Journée de sacrement du Pardon : mercredi 29 mars 2023 de 14h à 22h en l'église St-Joseph (101 avenue Jean Jaurès)

Prière à l'Esprit Saint
Envoie, Seigneur, ton Esprit, et tout sera créé.
Tu renouvelleras la face de la terre.
Ô Dieu qui avez illuminé le cœur de vos disciples
par les lumières de l'Esprit Saint, donnez-moi par le même Esprit,
de connaître et d'aimer ce qui est bon, de reconnaître mon péché,
d'avoir confiance en votre miséricorde,
et de recevoir avec humilité votre pardon.

Amen.

